

## SOCIAL

# Enfant pauvre, adulte pauvre ?

**Peut-on échapper au cercle vicieux de la pauvreté quand on l'a connue enfant ?** Pour plus de 400 000 enfants, c'est une réalité en Belgique.

Le colloque « Agir sur les causes structurelles de la pauvreté infantile », organisé jeudi au Bozar à Bruxelles par la Fondation Roi Baudouin, a présenté les dernières analyses sur la précarité des enfants en Belgique et a émis des premières propositions politiques.

## Davantage de mineurs

En Belgique, il est estimé, selon une enquête européenne (EU-SILC 2011), qu'environ 420 000 enfants de moins de 18 ans, soit 18,7 % des enfants contre 20,8 % pour le taux européen, vivent sous le seuil

de pauvreté fixé à 2 100 euros nets par mois pour un couple avec deux enfants et 1 600 euros/mois pour une famille monoparentale avec deux enfants.

Les mineurs sont proportionnellement plus nombreux à être pauvres que le reste de la population, avec des disparités régionales.

## D'une Région à l'autre

Le risque de pauvreté touche un enfant sur dix en Flandre, un sur quatre en Wallonie et quatre sur dix en région bruxelloise.

« Ce colloque est organisé au moment où les programmes gouvernementaux des cinq prochaines années commencent à être négociés et sous une nouvelle réforme de l'État qui donne de nouvelles compétences aux Régions », relève le ministre d'État Philippe Maystadt.

« Au niveau fédéral, il faut augmenter le salaire-poche des travailleurs à bas salaires. Au ni-

veau régional, il faut raisonner en fonction des revenus des ménages et non du statut pour éviter d'aggraver les pièges à l'emploi. »

## Un baromètre aussi « pour les problèmes à venir »

Frank Vandenbroucke, ministre d'État, professeur aux universités de Leuven et d'Anvers et titulaire de la Chaire Herman Deleeck, estime que « la pauvreté infantile est un baromètre des problèmes structurels dans nos régimes sociaux mais aussi de problèmes à venir. Il s'agit de cercles vicieux qu'il faut essayer de casser ».

Les chances d'échapper à la pauvreté une fois adulte diminuent ainsi fortement pour ceux qui l'ont connue enfant.

Il propose de prendre des mesures en fonction des situations des ménages, en augmentant par exemple les places en crèches primordiales pour les familles monoparentales. ■